

Décision

Générale

colonial

Décision n° 615 fixant la composition de la Commission de surveillance pour l'accession au grade d'adjoint technique stagiaire des T.P.C. (Centre de Djibouti) .

n° 615

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 juin 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

La Commission de surveillance des épreuves du concours pour l'accession au grade d'adjoint-technique stagiaire des T.P.C. (Centre de Djibouti), qui s'ouvrira le 9 juillet 1951, est composé comme suit : MM. Maurel, Ingénieur de 4e cl. des T.P.C..... Président Braneyre, Ingénieur adj.de 2e cl. des T.P.C..... Membre Dupeyron, Rédacteur de 1er cl. stagiaire d'administration générale d'outre-mer — La Commission de surveillance des épreuves dressera procès-verbal des opérations.